

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1977.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1978, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,
Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 36

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Camille VALLIN.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Paul Ribeyre, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Joseph Raybaud, Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; Charles Alliès, René Ballayer, Roland Boscardy-Monsservin, Jean Chamant, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Marcel Debarge, Henri Duffaut, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Gustave Héon, Daniel Hoeffel, René Jager, Tony Larue, Anicet Le Pors, Georges Lombard, Raymond Marcelin, Josy Moinet, Gaston Pams, Louis Perrein, Christian Poncelet, François Schleiter, Robert Schmitt, Camille Vallin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 3120 et annexes, 3131 (tomes I à III et annexe 42) et in-8° 770.

Sénat : 87 (1977-1978).

Loi de finances. — Imprimerie nationale.

SOMMAIRE

	Pages.
Introduction	3
I. — Les recettes	5
II. — Les dépenses	9
A. — Les dépenses d'exploitation	9
B. — Les dépenses d'investissement	14
III. — Les problèmes spécifiques	19
A. — L'accroissement de la production	19
B. — Les délais de fabrication	20
C. — La sous-traitance	21
Examen en commission	23
Annexe	25

Mesdames, Messieurs,

L'Imprimerie nationale est un service public de l'Etat à caractère administratif et commercial, rattaché au Ministère de l'Economie et des Finances depuis 1910, et actuellement régi dans son organisation et son fonctionnement par le décret n° 61-1138 du 4 décembre 1961.

Ses activités, qui sont nombreuses, peuvent être classées en deux grandes catégories :

A. — LES TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Cet établissement est chargé d'effectuer tous les travaux qui lui sont demandés par les différents ministères et les administrations notamment l'impression :

— des affiches électorales officielles et des bulletins de vote des référendums ;

— des bulletins officiels de certaines administrations, telles que la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes ;

— des statistiques mensuelles et annuelles du commerce extérieur de la France ;

— des imprimés administratifs, sur lesquels les services rédigent les notes, décisions, correspondances, etc. ;

— des annuaires téléphoniques des postes et télécommunications ;

— de tous les brevets d'invention déposés.

L'Imprimerie nationale a la possibilité de « sous-traiter » des travaux à des imprimeries du secteur privé lorsqu'elle ne peut, à certaines périodes, respecter les délais de livraison d'une commande.

Notons, en revanche, que :

— les billets de banque sont imprimés par les soins de la Banque de France ;

— le *Journal officiel*, le *Journal des Débats* de l'Assemblée Nationale et du Sénat, la plupart des codes législatifs (Code des douanes, Code des pensions, Code rural, etc.) sont imprimés par la Direction des Journaux officiels, laquelle dépend directement du Premier Ministre.

B. — LES TRAVAUX DIVERS

Outre les travaux à caractère administratif, l'Imprimerie nationale édite :

— des ouvrages d'art ou de science ;

— des ouvrages composés en caractères d'imprimerie anciens ou étrangers.

Il s'agit là de publications que les entreprises privées ne sont pas en mesure d'exécuter, soit parce que l'opération n'est pas rentable sur le plan commercial, soit parce que lesdites entreprises ne possèdent pas les caractères d'imprimerie nécessaires (caractère chinois, par exemple). Les frais sont supportés soit par les Pouvoirs publics, soit par les auteurs.

Ce service assure également la conservation d'une collection unique de poinçons (caractères d'imprimerie) et de gravures qui lui permettent de reproduire tous les ouvrages anciens, dans toutes les écritures connues.

L'Imprimerie nationale est dotée de l'autonomie financière mais ses activités donnent lieu à l'établissement d'un budget annexe, obligatoirement équilibré en recettes et en dépenses et inséré, annuellement, dans la loi de finances.

*
* *

Pour 1978, le budget annexe de l'Imprimerie nationale s'élève à 794 millions de francs contre 573 millions de francs en 1977 marquant ainsi une progression importante de 38,6 %, soit près du double de celle de l'année précédente (+ 19,6 %).

I. — LES RECETTES

Les prévisions de recettes pour 1978 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1977.

Numéros des chapitres	NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS prévues pour 1977	EVALUATIONS prévues pour 1978	DIFFERENCE entre 1977 et 1978
	(En millions de francs)			
	Première section			
	Exploitation et profits			
	Exploitation			
01.70	Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques	549,00	777,00	+ 228,00
02.70	Impressions exécutées pour le compte des particuliers	1,00	1,00	-
03.70	Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Éducation nationale	Mémoire	Mémoire	-
04.70	Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles ...	18,00	12,00	- 6,00
05.70	Produits du service des microfilms .	Mémoire	Mémoire	-
01.72	Ventes de déchets	2,75	1,90	- 0,85
01.76	Produits accessoires	0,25	0,10	- 0,15
02.76	Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.	2,00	2,00	-
01.78	Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice	Mémoire	Mémoire	-
01.79	Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire	Mémoire	-
	Pertes et profits			
02.79	Profits exceptionnels	Mémoire	Mémoire	-
	Totaux	573,00	794,00	+ 221,00
	<u>À déduire :</u>			
	Virements à la deuxième section	- 26,90	- 38,88	- 11,98
	Totaux nets première section.	<u>546,10</u>	<u>755,12</u>	+ <u>209,02</u>
	Deuxième section			
	Investissements			
03.79	Dotations - Subvention d'équipement..	Mémoire	Mémoire	-
04.79	Cessions	Mémoire	Mémoire	-
05.79	Diminutions de stocks constatées en fin de gestion	Mémoire	Mémoire	-
06.79	Amortissements	11,39	13,98	+ 2,59
07.79	Excédent d'exploitation affecté aux "investissements"	15,51	24,90	+ 9,39
	Totaux pour la deuxième section	<u>26,90</u>	<u>38,88</u>	+ <u>11,98</u>
	Totaux nets pour les recettes ...	573,00	794,00	+ 221,00

Par rapport aux évaluations de recettes retenues pour 1977 on constate essentiellement deux modifications importantes et de sens contraire :

1° Une progression remarquable (+ 228 millions de francs) de la dotation du chapitre 01-70 « Impressions exécutées pour le compte des Ministères et Administrations publiques » qui passe de 549 millions de francs en 1977 à 777 millions de francs en 1978 (soit +41,5 %).

Elle forme pratiquement le seul gain nouveau au titre des recettes.

Ces dernières années les évaluations initiales des projets de lois de finances ont été généralement inférieures aux résultats, en raison notamment de l'accroissement de l'activité de l'Imprimerie nationale et surtout de la hausse sensible des prix et des salaires. En cours d'année des modifications doivent y être apportées pour tenir compte de la situation réelle, et des ouvertures de crédits correspondants sont effectuées par voie d'arrêté.

Le tableau ci-dessous retrace cet état de fait pour les années 1972 à 1976 :

ANNEE	EVALUATION des recettes.	MODIFICATION	RESULTATS constatés en fin d'exercice.
		(En millions de francs.)	
1972	226,5	+ 75,2	310,2
1973	296	+ 23,2	301,4
1974	380	+ 22	384,6
1975	403,5	+ 47,4	461,3
1976	482,1	+ 39,5	531,4

Pour 1978, il a donc été tenté de déterminer plus exactement les probabilités à partir des produits réellement constatés en 1976 et des perspectives du compte d'exploitation de 1977.

Par ailleurs, il convient d'observer qu'une modification du programme de production de l'annuaire téléphonique est intervenue postérieurement à l'établissement du projet de budget 1977. Cette décision majorera très sensiblement (+ 97 millions de francs) les recettes effectives de l'année en cours au titre du chapitre 01-70.

Par suite, la progression prévue pour 1978 par rapport à 1977 est, en fait, de 131 millions de francs (soit + 24 %). Elle traduit, d'une

part, une hypothèse de prix modérée (+ 32 millions de francs) et, d'autre part, une évaluation croissante du volume de la production qui devrait porter principalement sur l'annuaire téléphonique.

2° Une diminution également importante des recettes du chapitre 04-70 « Ventes du service d'édition et de ventes des publications officielles », qui passent de 18 millions de francs en 1977 à 12 millions de francs en 1978 (soit — 33,3 %). Cette réduction résulte, d'une part, de l'ajustement de l'évaluation du produit des ventes d'ouvrages du fonds de l'Imprimerie nationale et des ouvrages assimilés, compte tenu des derniers résultats connus et, d'autre part, du transfert au chapitre « 01-70 » de la comptabilisation des ventes des journaux à souche, la facturation de ces documents étant désormais effectuée dans le cadre de la gestion d'ensemble des imprimés des services extérieurs du Trésor.

Le tableau ci-après donne, pour les sept dernières années, le montant des recettes constatées et le tonnage de papier utilisé.

**Evolution de 1970 à 1976 entre les recettes constatées
et la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.**

ANNEES	RECETTES constatées (1)	TONNAGE de papier utilisé
	(en francs)	(en tonnes)
1970	216 268 203	27 912
1971	243 000 316	31 124
1972	340 735 539	37 582
1973	330 067 980	35 422
1974	410 156 094	34 057
1975	485 486 047	34 899
1976	565 772 718	38 149

(1) Recettes brutes d'exploitation

Le tableau comparatif ci-dessous permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 100 kg de papier.	
	Nombre	Indice	En heures et en centièmes d'heures	Indice
1960.....	3 383 745	100	21,08	100
1965	3 857 072	113,9	16,99	80,5
1970	3 662 055	108,2	13,12	62,2
1971	3 620 243	106,9	11,63	55,1
1972	3 738 177	110,4	9,94	47,1
1973	3 562 447	105,2	10,05	47,6
1974	3 664 505	108,2	10,75	50,9
1975	4 063 800	120,1	11,64	55,2
1976	3 974 145	117,4	10,42	49,2

Lors de la présentation d'un précédent rapport, nous faisons remarquer qu'en atteignant pour 1974 l'indice 50,9 la productivité avait pratiquement doublé en quinze ans et qu'il nous paraissait difficile de pouvoir aller au-delà. L'indice atteint en 1976 semble le confirmer, si l'on excepte celui de 1975 qui fut évidemment directement affecté par la mise en marche industrielle de l'usine de Douai et par la réorganisation concomitante de l'établissement parisien.

II. — LES DEPENSES

Les prévisions de dépenses pour 1978 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1977.

Prévisions de dépenses pour 1978 et comparaison avec les crédits ouverts en 1977.

NATURE des DEPENSES	1 9 7 7		1 9 7 8		DIFFERENCE entre 1978 et 1977
			Services votés	Mesures nouvelles Total	
	(en millions de francs)				
I.- CREDITS DE PAIEMENT					
<u>Première section - Exploitation</u>					
Personnel	127,97	129,58	- 11,90	141,48	+ 13,51
Matériel	352,82	352,83	- 139,14	541,97	+ 189,15
Charges sociales	76,70	81,95	- 3,70	85,65	+ 8,95
Total	557,49	564,36	- 204,74	769,10	+ 211,61
Dépenses diverses	mémoire	mémoire	"	mémoire	"
Affectation des résultats	15,51	"	- 24,90	24,90	- 9,39
Totaux de la section "Exploitation"	573,00	564,36	- 229,63	794,00	+ 221,00
<u>Deuxième section - Investissements</u>					
Acquisitions d'immobilisations.	26,90	14,16	- 24,05	38,21	- 11,31
Augmentations de stocks constatés en fin de gestion (virant de la section "Exploitation" ..	mémoire	mémoire	"	mémoire	"
Totaux pour les dépenses de la section "Investissements" ..	26,90	14,16	- 24,05	38,21	- 11,31
Augmentation du fonds de roulement	"	"	- 0,67	0,67	+ 0,67
Totaux bruts	599,90	578,52	- 254,35	832,88	+ 232,98
<u>A déduire :</u>					
Dépenses pour ordre - Virements entre section	- 26,90	- 11,41	- 27,48	- 38,88	- 11,98
NET POUR L'IMPRIMERIE NATIONALE	573,00	567,13	- 226,87	+ 794,00	+ 221,00
<u>II - Autorisations de programme</u>					
ine	35,80	"	"	35,27	

A. — Les dépenses d'exploitation.

Elles se subdivisent en :

- dépenses de personnel et charges sociales : 29 % du budget ;
- dépenses de matériel : 68 % du budget.

1° LES DÉPENSES DE PERSONNEL ET LES CHARGES SOCIALES

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 204,6 millions de francs en 1977 à 227,1 millions de francs, en augmentation de 22,5 millions de francs, soit 11 % contre 13,5 % l'année précédente :

a) Au titre des *mesures acquises* (+ 6,8 millions de francs) apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires jusqu'au 31 décembre 1977 (+ 1,6 million de francs) ainsi que l'ajustement aux besoins des crédits relatifs aux charges de Sécurité sociale et l'application de dispositions relatives au classement de certaines catégories de personnel ou d'amélioration de prestations sociales (4,7 millions de francs) ;

b) Les *mesures nouvelles* prévues pour 1977 (+ 15,6 millions de francs) comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et quelques modifications liées à l'activité de l'établissement, notamment le recrutement de 40 ouvriers supplémentaires pour l'usine de Douai et de la transformation de 131 emplois d'ouvriers temporaires en emplois d'ouvriers titulaires (+ 1,7 millions de francs).

Le crédit destiné à couvrir, en 1978, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 11,7 millions de francs contre 14,3 millions de francs en 1977.

L'estimation de la dépense pour 1978 peut paraître quelque peu faible bien qu'il semble avoir été tenu compte des majorations prévisibles à intervenir d'ici la fin de 1977.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la Fonction publique est passée de 106,68 F au 1^{er} juillet 1976 à 116,53 F à compter du 1^{er} juin 1977, soit une croissance de 9,2 % pour onze mois.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « Labeur » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier (95 %), la valeur des 100 points s'établit ainsi au 1^{er} juin 1977 :

— à Paris, 11,4709 F contre 11,2021 F au 1^{er} janvier 1977 ;

— à Douai, 11,7852 F contre 11,5090 F au 1^{er} janvier 1977,

soit pour cinq mois une amélioration de 2,40 % égale dans les deux établissements.

La progression légèrement plus importante de la valeur du point à Douai a sa contrepartie, pour les ouvriers de l'établissement parisien, dans les avantages indemnitaires accordés antérieurement.

Dans la branche « Presse » la valeur du service pour six heures de travail qui était à Paris de 112,6783 F au 1^{er} novembre 1976, s'établit au 1^{er} avril 1977 à 116,6220 F, soit 3,5 % d'augmentation. Rappelons qu'environ 5 % des ouvriers de l'Imprimerie nationale sont rémunérés au régime « Presse ».

L'évolution ultérieure des salaires demeure subordonnée aux accords qui interviendront dans le cadre des conventions collectives du travail et de la presse pour ce qui concerne respectivement la valeur du point travail et du service presse.

Sur le plan des effectifs peu de modifications sont prévues pour 1978. Toutefois, afin de parfaire les besoins de l'établissement de Douai, il est demandé la création de 40 emplois supplémentaires.

Les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale sont les suivants :

	1977		1978 (perspectives).	
	Total.	Dont Douai.	Total.	Dont Douai.
Fonctionnaires d'Administration centrale	242	59	250	59
Fonctionnaires techniques	243	24	245	26
Contractuels	10	4	10	4
Personnels ouvriers	2 501	529	2 519	569
Total	2 998	616	3 024	658

Globalement cet effectif n'augmentera que faiblement en 1978.

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de Sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous devons mentionner la majoration de 1 751 790 F de la contribution du budget annexe au Fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, cette contribution étant proportionnelle aux pensions servies aux anciens ouvriers de l'établissement.

Ce versement a atteint 25,6 millions de francs en 1977, soit un accroissement de 179 % depuis 1970 et de 11,8 % de 1976 à 1977. La somme prévue pour 1978 s'élève à 27,3 millions de francs, soit une progression de 6,6 %.

Des actions de promotion dans le cadre de la formation professionnelle seront poursuivies afin de permettre aux ouvriers d'accéder soit à des emplois de cadres, de correcteurs ou d'adjoints techniques, soit à des emplois plus qualifiés que ceux qu'ils occupent.

A l'usine de Douai, une action de formation a été menée de façon continue depuis 1974. Elle a permis la promotion de qualification d'environ 30 % du personnel ouvrier et sera poursuivie activement en 1977 et 1978 sur la base de programmes établis en concertation avec les intéressés.

La formation professionnelle vise une polyvalence des personnels, ce qui permet aux intéressés de bénéficier d'une politique d'élargissement des tâches, donc de valorisation du travail, et autorisé une gestion plus souple de la production.

2° LES DÉPENSES DE MATÉRIEL

Les crédits de matériel doivent passer de 352,82 millions de francs en 1977 à 541,974 millions de francs en 1978, soit une augmentation de 189,15 millions de francs (53,6 % contre + 14,6 % en 1977).

Les dépenses imputables sur le chapitre 01-60 « Achats » fournissent le motif principal du développement des dépenses de matériel (+ 177 millions de francs).

Le tableau ci-dessous retrace, depuis 1970, l'évolution des crédits destinés à l'achat de papiers et cartons d'impression qui ont fait l'objet de marchés après appel d'offres :

	Francs.
1970	23 016 500
1971	40 966 800
1972	52 000 000
1973	70 000 000
1974	90 571 860
1975	115 443 172
1976	148 633 896
1977	169 135 710

L'examen de ce tableau appelle les commentaires suivants :

a) *Les prix des papiers et cartons d'impression.*

Pour les papiers dits « d'approvisionnement courant général », les prix pratiqués en fin d'année 1975 étaient nettement inférieurs à ceux en vigueur en avril 1974.

Quant aux prix des papiers courants, ils ont marqué une tendance progressive à la hausse à partir du second trimestre 1976.

La liberté accordée par arrêté ministériel du 8 juillet 1976 aux prix de la quasi-totalité des papiers impression-écriture devait se traduire, selon les prévisions des producteurs, par l'application d'une hausse moyenne de 8 % à compter du 1^{er} octobre 1976, elle n'a pu être appliquée, la décision gouvernementale de gel des prix étant intervenue avec effet du 15 septembre 1976.

Ces prix sont donc demeurés au niveau de juillet 1976 jusqu'en février 1977, époque à laquelle les dispositions de l'engagement de modération sont entrées en vigueur. En application de celui-ci, les entreprises de production de papier limitaient pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1977, à 8 % l'augmentation de leur prix de vente, selon l'échelonnement suivant :

- 5,5 % à compter du 1^{er} février 1977 ;
- 2,5 % à compter du 15 juillet 1977.

Ces deux hausses de prix ont été appliquées par la quasi-totalité des producteurs et pour toutes les fournitures de papier ayant fait l'objet de marchés annuels. L'augmentation des prix s'établit à 8 % pour la période du 1^{er} juillet 1976 au 31 décembre 1977.

En ce qui concerne les livraisons faites hors marchés, qui portent sur des tonnages généralement faibles, les hausses de prix étaient inférieures, selon l'époque de la livraison aux 5,5 % et aux 8 % autorisées.

b) *L'approvisionnement.*

L'Imprimerie nationale n'a pas rencontré de difficulté particulière pour assurer son approvisionnement en papiers et en cartons d'impression. La concurrence entre les fabricants est en effet demeurée active et semble même parfois s'être accentuée.

Dans ces conditions, les délais de livraisons ont pu être réduits dans nombre de cas, et des commandes supplémentaires ou tardives ont été servies dans des laps de temps très courts.

Pour l'approvisionnement courant général qui correspond aux catégories de papiers les plus largement utilisées, l'appel d'offres lancé récemment pour la campagne annuelle 1977-1978 a suscité trente-sept soumissions au lieu de vingt en 1976. Il semble qu'il en sera de même en ce qui concerne le papier nécessaire pour la prochaine campagne de fabrication de l'annuaire téléphonique.

Les informations disponibles permettent de penser que la situation actuelle caractérisée par une forte capacité d'adaptation de la production à la demande persistera au cours des prochains mois. L'Imprimerie nationale ne devrait donc rencontrer aucune difficulté sérieuse pour disposer d'un approvisionnement régulier en papiers et cartons de toutes catégories.

B. — Les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'investissement prévues pour 1978, représentent 4,8 % du budget annexe et s'élèvent :

— en autorisations de programme à 35,3 millions de francs, soit 0,5 million de francs de moins qu'en 1977 ;

— en crédits de paiement à 38,2 millions de francs (au lieu de 26,9 millions de francs en 1977) (+ 42 %) dont 24 millions de francs pour les mesures nouvelles.

Elles sont récapitulées dans le tableau ci-dessous (en francs) :

Nature des opérations	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Frais d'établissement - Usine de Paris	1 000 000	870 000
Grosses réparations :		
- mécanique - révision rotative 500 000		
- bâtiment 500 000		
Frais d'établissement - Usine de Douai	300 000	300 000
Grosses réparations :		
- mécanique 300 000		
Acquisitions d'immobilisations - Usine de Paris	10 810 000	11 390 000
Matériel, outillage :		
- photocomposition 500 000		
- composition manuelle et mécanique 1 020 000		
- préparation offset 350 000		
- presses typographiques 770 000		
- presses offset 1 890 000		
- rotatives 1 000 000		
- reprographie 370 000		
- magasins des papiers 200 000		
- atelier de finition 2 490 000		
- atelier du livre 1 050 000		
- divers 900 000		
- ateliers de l'entretien 100 000		
Matériel de transport)	320 000	
Mobilier, matériel de bureau ...)	200 000	
Aménagements, agencements,) Divers		
installations)	250 000	
Acquisitions d'immobilisations - Usine de Douai	+ 23 150 000	+ 25 645 000
Matériel, outillage :		
- annuaire (rotative et machine d'assemblage) 18 735 000		
- charbon 2 140 000		
- expéditions 465 000		
- atelier de l'entretien 200 000		
- informatique (matériel de saisie) 800 000		
Matériel de transport)	210 000	
Mobilier, matériel de bureau ..)	50 000	
Aménagements, agencements,) Divers		
installations)	580 000	
TOTAL	35 270 000	38 205 000

Les autorisations de programme sont sensiblement du même ordre que l'année précédente.

Les crédits de paiement sont maintenus à un niveau élevé, afin de poursuivre la réalisation simultanée de deux opérations importantes : la poursuite de la rénovation de l'établissement parisien et l'achèvement de l'installation de l'établissement de Douai. En ce qui concerne ce dernier, la construction du bâtiment de stockage (d'environ 9 000 mètres carrés) dont la mise en service est prévue pour juillet prochain, a été engagée au début de l'été 1977. Cette extension permettra d'assurer dans de bonnes conditions

techniques et économiques la gestion et la diffusion des imprimés destinés à l'ensemble des services de la comptabilité publique, des douanes et des impôts.

Rappelons que le coût global du projet a été évalué à 22 millions de francs (19 millions de francs pour la construction et 3 millions de francs pour l'équipement).

Par ailleurs, l'équipement du département des grosses rotatives sera complété au cours des deux prochaines années, les moyens supplémentaires devant permettre de faire face, compte tenu de l'apport de la sous-traitance, à l'accroissement des commandes au titre des annuaires téléphoniques.

a) **Pour l'établissement de Paris**, deux objectifs restent fixés :
— d'une part, accroître la productivité ;
— d'autre part, améliorer les conditions de travail du personnel.

La poursuite de ces objectifs s'est traduite au cours de l'année 1977 par trois types d'actions :

- des acquisitions de nouveaux matériels ;
- la restructuration et la modernisation de certains ateliers ;
- les actions spécifiques d'amélioration du cadre du travail.

1° *Les acquisitions de matériel :*

Elles sont détaillées dans le tableau joint en annexe.

2° *La restructuration et la modernisation des ateliers :*

Plusieurs ateliers ont fait l'objet de travaux de restructuration et de modernisation :

— l'atelier de composition manuelle voit se poursuivre, avec l'achèvement d'une troisième tranche, la réorganisation de structures qui n'avaient pas été modifiées depuis plusieurs dizaines d'années. La quatrième des cinq tranches prévues sera achevée en 1978 ;

— l'atelier de photocomposition est à la fois étendu et rénové à l'occasion de l'agrandissement de la salle ordinateur ; les deux premières tranches du programme concernant l'aménagement de l'atelier de montage et celui des claviers « Varicomp » seront achevées fin 1977 ;

— avec l'acquisition d'une nouvelle presse, l'atelier des « Miehle Vertical » doit être réaménagé en 1977 pour permettre l'espace-ment des machines et l'installation d'une presse offset destinée à la formation des conducteurs.

3° *Les actions spécifiques d'amélioration du cadre de travail :*

Après l'exécution des programmes de 1975 et 1976 qui comprenaient en priorité des aménagements et équipements de caractère social, le programme de 1977 comporte une part plus importante d'actions de rénovation générale concernant les zones communes (circulations) et les bureaux des services techniques et des unités administratives : notamment service de la correction, service de l'entretien, expéditions, locaux affectés à l'informatique de gestion. Il est prévu également d'assurer la modernisation de plusieurs ateliers de production (clicherie et grosse fonte, assemblage Shéridan).

Une partie de ces travaux est déjà achevée et il est vraisemblable que l'ensemble du programme pourra être mené à son terme au cours du deuxième semestre de 1977.

b) **Pour l'établissement de Douai**, trois années après sa mise en route industrielle, le développement de l'activité semble répondre aux prévisions.

1° *Les effectifs :*

Au 30 juin 1977, on dénombrait 614 agents, soit 48 de plus que l'année précédente se répartissant ainsi :

- 55 fonctionnaires administratifs ;
- 28 fonctionnaires techniques ;
- 531 agents de statut ouvrier.

Pour 1978, il est prévu un recrutement de 40 ouvriers, 2 fonctionnaires techniques et 6 fonctionnaires des cadres administratifs.

2° *Les activités :*

Les deux départements de production (grosses rotatives et petites rotatives) ont consommé 10 700 tonnes de papier en 1976, soit une augmentation de l'ordre de 11 % par rapport à 1975 qui a concerné essentiellement la production des annuaires téléphoniques.

Au cours de la même année, le département commercial a assuré, en outre, l'expédition de 4 456 tonnes de modèles imprimés à destination du réseau des comptables publics, tandis que le service des ventes a diffusé 466 tonnes d'imprimés administratifs.

Les moyens de production font l'objet d'une mise en place progressive en fonction des besoins réels. C'est ainsi que deux des quatre rotatives prévues dans le projet de 1972 ne seront installées

respectivement qu'en 1978 et 1979 et que l'établissement sera également équipé, au cours de la même période, d'une nouvelle chaîne d'assemblage de grande capacité.

3° *Les perspectives :*

Au cours des années prochaines, l'usine de Douai devrait continuer à développer ses activités dans deux domaines :

— d'une part, celui de la production de grandes séries d'imprimés mettant en œuvre des équipements lourds et exigeant des surfaces industrielles importantes ;

— d'autre part, celui d'un Service national de gestion et de diffusion des imprimés administratifs.

Ces missions, complémentaires de celles exercées par l'établissement parisien, correspondent aux objectifs assignés à l'usine au moment de sa création.

III. — LES PROBLEMES SPECIFIQUES

En raison même de son caractère d'établissement commercial, l'Imprimerie nationale se trouve confrontée à trois problèmes interdépendants :

- a) L'accroissement du volume de la production ;
- b) Les délais de fabrication ;
- c) La sous-traitance.

a) *L'accroissement de la production.*

L'exécution du programme d'action prioritaire n° 1 « Améliorer l'équipement téléphonique du pays », prévu au VII^e Plan (15,5 millions de lignes en 1980, 19,3 millions en 1982), se traduira par un accroissement corrélatif et considérable de l'impression des annuaires. Bien que la construction de l'usine de Douai ait été conçue en tenant compte du développement des productions en grande série, il n'est pas envisagé que l'Imprimerie nationale se dote des équipements nécessaires pour faire face, par ses seuls moyens, à la totalité de la production d'annuaires résultant de l'exécution du programme d'équipement téléphonique prévu au VII^e Plan.

En effet, il ne semble pas souhaitable que le niveau d'activité et d'emploi de l'établissement d'Etat repose pour une part trop importante sur une production aussi spécialisée et dont le volume est susceptible de varier de façon non négligeable d'une année à l'autre, notamment pour des raisons techniques (passage à la photocomposition, par exemple) ou commerciales (cas des annuaires publiés alternativement une année sur deux, extension ou réduction de la diffusion de certains annuaires).

Tout en assurant la responsabilité technique de l'ensemble de la fabrication de l'annuaire téléphonique, indispensable pour assurer l'homogénéité et pour permettre le respect d'un calendrier de livraison très précis, l'Imprimerie nationale prévoit donc d'en

sous-traiter une partie auprès des entreprises du secteur privé qui ont les moyens techniques appropriés et sont en mesure de respecter les contraintes de délai propres à ce type de production.

Signalons à ce sujet qu'une sous-traitance a déjà été effectuée en 1977 en raison de la distribution aux départements de la région parisienne de l'annuaire Paris-alphabétique.

b) *Les délais de fabrication.*

A l'usine de Douai, les productions de grande série (annuaires téléphoniques, imprimés à fort tirage des grandes administrations), qui sont assurées pour l'essentiel dans ce nouvel établissement, peuvent être programmées dans des conditions permettant l'emploi optimum du personnel et des équipements.

Quant à l'usine de Paris, dont l'activité est polyvalente, il est nécessaire d'exercer une vigilance constante pour éviter les temps morts et, surtout, les surcharges.

Il en est ainsi tout particulièrement pour les périodiques — bulletins officiels et instructions des grandes administrations publiques — d'autant que, contrairement à ce que l'on observe pour les périodiques du secteur privé, ces documents n'ont ni une date de parution fixe, ni un nombre de pages déterminé à l'avance. Ces deux éléments varient en effet selon les besoins de l'action administrative alors que les délais d'impression impartis s'apparentent à ceux de la presse quotidienne ou hebdomadaire.

Pour les imprimés courants, il a été fait mention, l'année dernière, des progrès constatés dans le délai de passation des commandes des administrations clientes. Il était également indiqué que des difficultés subsistaient du fait d'une surcharge de commandes en début d'année et au cours des mois d'été.

Cependant, les dispositions arrêtées avec les principales administrations intéressées ont sensiblement réduit ces surcharges grâce à une programmation établie sur une plus longue période. Si les surcharges saisonnières ne sont pas complètement supprimées, en revanche les risques de sous-emploi consécutifs à ces périodes ont été pratiquement éliminés et les demandes des administrations mieux satisfaites.

Dans l'ensemble, le maintien d'un bon niveau d'activité, l'affinement de la programmation et la mise au point de modes de concertation plus précis avec les services clients permettent d'obtenir un plein emploi du personnel et des équipements, quelques fluctuations exceptionnelles d'une durée et d'une ampleur extrêmement limitées ne pouvant être totalement exclues.

c) *La sous-traitance.*

Les difficultés constatées dans le respect des délais de fabrication nonobstant les améliorations réelles qui y ont été apportées nous conduisent, néanmoins, à évoquer le problème de la sous-traitance.

Rappelons d'abord, ainsi que l'a déclaré M. Christian Poncelet, Secrétaire d'Etat au Budget, l'an dernier devant le Sénat que « la sous-traitance est pour nos établissements un facteur d'équilibre avec la profession et qu'elle permet de faire travailler une centaine d'entreprises privées françaises » ce qui, dans les conditions où se trouve actuellement l'imprimerie française est un élément positif important.

Au plan technique, il ne nous apparaît pas inutile de rappeler, plus en détail, le double aspect de la sous-traitance, à savoir :

1° *La sous-traitance de spécialité*, qui consiste à faire appel au concours de l'industrie privée pour la réalisation de fabrications que l'Imprimerie nationale ne peut techniquement assurer elle-même ou dont les coûts sont trop élevés dans ses propres ateliers. Elle s'est maintenue au cours des dernières années.

En effet, l'Imprimerie nationale, comme l'ensemble de la profession, dans un souci d'efficacité, alors que les techniques évoluent très rapidement et tendent à se diversifier, doit orienter sa production dans les domaines où l'emploi de son matériel est assuré dans les meilleures conditions.

Dans les fabrications suivantes (les reliures mobiles, la reliure industrielle, la dorure, le gommage, les étiquettes à œillets, les cartes mécanographiques, la gravure, la thermogravure, l'héliogravure, les impressions avec caractères spéciaux, la phototypie, la sérigraphie, la photogravure, les enveloppes), le recours à des entreprises extérieures spécialisées est systématique.

Certains des postes concernés connaissant une progression sensible, la sous-traitance de spécialité devrait donc augmenter légèrement au cours des prochaines années.

2° *La sous-traitance de capacité* qui consiste à faire appel à la profession pour réaliser des travaux que l'Imprimerie nationale peut elle-même assurer, mais dans des conditions de délai qui ne peuvent être acceptées par les clients administratifs. Elle aurait dû être affectée plus sensiblement par l'ouverture de l'usine de Douai.

Mais la prise en charge des imprimés destinés aux postes comptables et au Service des redevances de la Radiotélévision explique que, malgré la sensible augmentation des effectifs liée à la mise en service de la seconde usine, la sous-traitance n'ait que peu fléchi en 1974 et 1975. En 1973, elle représentait 29,54 % du chiffre d'affaires de l'Imprimerie nationale, en 1974 et 1975, respectivement 28,27 % et 28,70 %, et, en 1976, elle a atteint 29,96 %.

L'ordre de grandeur devrait être le même en 1977, sous réserve du cas particulier de l'annuaire téléphonique qui fait l'objet pour la première fois d'une sous-traitance partielle dont le montant peut être évalué à 35 000 000 F.

Pour 1978, aucune modification significative n'est actuellement prévisible quant au volume de la sous-traitance par rapport à l'année en cours.

Nous indiquerons enfin, qu'en ce qui concerne la répartition des crédits de sous-traitance à l'intérieur du chapitre 01-60 « Achats », elle a été effectuée, selon les renseignements fournis par l'Administration, en tenant compte des résultats des années précédentes et reste à un niveau approximativement constant. L'évolution importante constatée en valeur absolue traduirait, d'une part l'évolution générale des prix et d'autre part l'accroissement du volume des affaires traitées par l'Imprimerie nationale, surtout depuis 1977.

EXAMEN PAR VOTRE COMMISSION DES FINANCES.

Le jeudi 3 novembre 1977, votre Commission des Finances a procédé à l'examen du budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1978.

Votre rapporteur a rappelé, en les analysant, les grandes caractéristiques de ce projet de budget annexe :

- **il s'élève, en recettes et en dépenses, à 794 000 000 F contre 573 000 000 F en 1977, marquant ainsi une progression de 38,6 % contre 14,6 % l'année précédente ;**
- **l'examen des recettes révèle notamment deux mouvements importants et de sens contraire :**
 - **une progression des impressions exécutées pour le compte des Administrations, qui passent de 549 000 000 F à 777 000 000 F (+ 41,5 %) ;**
 - **la diminution de la vente des ouvrages du Fonds de l'Imprimerie nationale (— 6 millions de francs) ;**
- **les dépenses de personnel et de charges sociales sont prévues en augmentation, pour 1978, de 22,4 millions de francs, soit + 11 % ;**
- **les dépenses de matériel sont en progression de 189 millions de francs destinés essentiellement aux achats de matières premières ;**
- **les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1978 s'élèvent à 35,3 millions de francs en autorisations de programme et 38,2 millions de francs en crédits de paiement. Ces dotations doivent permettre la poursuite du renouvellement du matériel de l'établissement de Paris et d'achever l'équipement de l'établissement de Douai, notamment par l'achat de matériel et d'outillage.**

Dans la suite de son exposé, il a notamment montré que :

— l'exécution du programme d'action prioritaire n° 4 « Améliorer l'équipement téléphonique du pays » entraînait une augmentation du nombre d'annuaires téléphoniques devant être imprimés. Cette augmentation pouvant n'être que provisoire, il avait été fait recours à la sous-traitance de préférence à l'embauche directe de personnel supplémentaire.

Enfin, il a fait part :

— des souhaits exprimés par les membres du personnel de l'imprimerie : limiter la sous-traitance, être informé des projets des PTT, améliorer le régime d'assurance maladie, aménagements de la sixième semaine, amélioration des conditions de congés des personnels ressortissants des Départements d'Outre-Mer par une prise en charge supplémentaire des frais de transports dans des conditions comparables à celles proposées dans les administrations des PTT et de la Santé publique.

Au cours du débat qui s'est ouvert ensuite au sein de la commission :

— M. Blin, rapporteur général, a demandé quelques précisions quant à la confection annuelle de nouveaux annuaires téléphoniques ;

Dans un souci de lutte contre le gaspillage, il a suggéré l'édition, chaque année, d'un simple fascicule supplémentaire comportant les changements de numéro et l'inscription de nouveaux abonnés ;

— M. Jargot s'est inquiété de l'origine et du volume du papier utilisé notamment dans la confection des annuaires.

Votre Commission des Finances, dans sa majorité, soumet le projet de budget annexe de l'Imprimerie nationale à l'appréciation du Sénat.

ANNEXE

PROGRAMME D'ACQUISITION 1977 DE NOUVEAUX MATERIELS

Atelier ou service	Acquis à ce jour	En cours d'acquisition	A venir
- Composition Manuelle	80 chariots à galées	1 fondeuse Cuatormann Matériel de numérotation pour Johannisberg 1045 1 Miehle Vertical	1 photocomposeuse à écran cathodique de grande capacité
- Clicherie fonderie			
- Presses Typographiques			
- Photocomposition			
- Reprographie	1 presse Hunkeler	2 presses Rotapint 35/50	1 banc à développer les plaques
- Impression Offset	1 machine à développer les films 1 machine à tirer les ozalides 2 séchages à infra-rouge	4 machines Rolland Favorit 01 1 presse en Blanc Rolland 72/104	
- Finition	1 plieuse	1 massicot Shúridan Matériel de conditionnement sous plastique 1 ensemble MONOPHOTO pour photocomposition des langues orientales	1 presse 4 couleurs (déjà prévue au programme d'acqui- sition 1976) 1 rotative Offset avec coupeur
- Livre		Matrices Garamont-Gauthier	1 assembleuse de liasses avec système de numérotage
- Gestion de Magasins		2 gerbeurs à bobines et divers matériels de manutention	
- Véhicules	2 véhicules automobiles		